



Investissement dans les lycées

Aujourd'hui, 142 lycées, soit environ 1400 bâtiments, relèvent de la gestion de la Région.

En 2023, la Région mobilise 180 millions d'euros pour réaliser les travaux de réhabilitation et d'entretien dans les lycées normands.

Le montant alloué à ce programme est en constante augmentation depuis 6 ans, avec une accélération forte entre 2022 et 2023 (+50%), dû à la hausse des coûts de construction.

Les opérations de travaux et de maintenance concernent la rénovation des toitures, les systèmes de chauffages, les réaménagements ou rafraichissements, les réparations d'urgences, l'aménagement des espaces extérieurs.

La Région est en outre **très engagée en faveur du développement durable** sur les chantiers qu'elle pilote : réfection thermique des bâtiments, utilisation de matériaux biosourcés (isolation en paille, conception en bois avec du hêtre normand), ainsi que la réutilisation test des matériaux, participant ainsi au développement de la filière économie circulaire du BTP.

Elle soutient également les projets d'investissement des 50 lycées sous contrat, 7 lycées agricoles privés et 33 Maisons familiales et rurales (MFR) du territoire.

Les travaux dans les lycées

La Région assure les droits et les obligations du propriétaire pour les lycées publics, les établissements d'éducation spécialisée et les lycées professionnels maritimes et agricoles. A ce titre, elle en assure les travaux de construction, reconstruction, extension, les grosses réparations et l'équipement des locaux en matière pédagogique, non pédagogique et informatique.

Le programme pluriannuel d'investissement

La Région Normandie a déterminé en 2017 un programme prévisionnel des investissements relatifs aux lycées publics (PPI), conformément au Code de l'Education, comportant une liste de travaux répartis suivant différents niveaux de priorité, pour un montant total de 491 millions d'euros.

La mise en œuvre de ces travaux sera globalement achevée à l'horizon 2024. Les priorités de cette programmation portent sur la sécurisation des établissements, la performance énergétique, la restructuration des établissements les plus dégradés, l'accompagnement des évolutions pédagogiques et des innovations, l'amélioration des conditions de travail des agents des lycées, ainsi que l'amélioration du câblage informatique.

Parmi les opérations de travaux en cours :

- la réhabilitation du lycée Pierre Corneille à Rouen, pour un montant de 115,7 millions d'euros.
Depuis la pose de première pierre le 11 octobre 2019 dans la Cour d'honneur, les bâtiments suivants ont été réceptionnés : le bâtiment Joyeuse (été 2023), la Salle de conférence (fin 2023) et le bâtiment Audiovisuel (été 2024)
- la restructuration du lycée Clément Ader à Bernay, pour un montant de 48,4 millions d'euros a débuté fin 2022. Elle a permis de regrouper sur un seul site le lycée, initialement réparti sur 2. En septembre 2024, le lycée a accueilli environ 500 élèves et 120 personnels dans les nouveaux bâtiments administratifs et pédagogiques. L'internat (y compris salle de sport) et les logements de fonction seront livrés au premier semestre 2025.

Réhabilitation du Lycée Pierre Corneille à Rouen



Les travaux ont débuté fin 2019 en site occupé (2000 personnes sur site). Composé de bâtiments édifiés du XVII^e siècle au XXI^e siècle et d'éléments protégés au titre des monuments historiques, ce site à fort enjeu patrimonial connaît une importante restructuration, avec des découvertes lors des premiers travaux : plomb, amiante et mэрule.

Le bâtiment Joyeuse a été livré à la rentrée scolaire 2023, suivi en fin d'année par la salle de conférence, permettant au lycée de disposer de nouveaux espaces. Le

bâtiment audiovisuel a été livré à la rentrée scolaire 2024.

La prochaine phase de travaux sera livrée au dernier trimestre 2025 et permettra à l'établissement de disposer d'une nouvelle infirmerie, d'un pôle administratif regroupé et de quelques salles de classes supplémentaires.

Le remplacement des menuiseries extérieures, la mise en place d'une isolation thermique extérieure, la création d'un ascenseur et le remplacement de la couverture du bâtiment scientifique sont en cours d'étude.

Ce chantier d'envergure est financé à hauteur de 100 millions d'euros par la Région Normandie.

La maintenance des locaux

La Région met également en œuvre les opérations de maintenance relevant de sa compétence (couverture, menuiserie, sécurité incendie, plomberie...). Ces missions sont réparties entre :

- Les équipes de maintenance affectées aux lycées
- Les équipes mobiles de maintenance (E2M) de la Direction des Bâtiments Régionaux
- Les entreprises extérieures missionnées par la Région



Garantir la sécurité des lycées normands

La Région Normandie a engagé un plan de sécurisation des lycées publics normands qui comprend l'installation de clôtures, portails et systèmes de contrôle d'accès, système de vidéoprotection à la demande, ainsi que la mise à niveau des systèmes de sécurité incendie.

Ce plan ne comprend pas les alarmes anti-intrusion et le gardiennage par des sociétés privées, bien que certains lycées aient fait le choix d'en acquérir grâce à leur budget de fonctionnement.

72% des établissements normands sont équipés à ce stade. Ce plan a d'ores et déjà mobilisé 37 millions d'euros et 17 millions d'euros supplémentaires devraient y être consacrés en 2024.

Une charte des bonnes pratiques en matière de maîtrise d'œuvre

La Région Normandie a élaboré avec les organisations professionnelles de la maîtrise d'œuvre (La chambre Régionale de l'Ordre des Architectes, les Bureaux

d'études techniques, les économistes et les géomètres experts) une Charte de bonnes pratiques pour une commande publique de maîtrise d'œuvre au service de l'économie locale.

Ce document vise à guider les usages des maîtres d'œuvre pour favoriser l'excellence architecturale en Normandie et un développement économique local.

[Charte des bonnes pratiques de maitrise d'oeuvre](#)

L'équipement des locaux

La Région acquiert des équipements pour aménager les locaux des établissements publics locaux d'enseignement dans l'objectif de créer des conditions et un environnement favorable à la réussite scolaire et à la lutte contre le décrochage scolaire.

Ces équipements sont achetés par l'intermédiaire d'accords-cadres, de marchés spécifiques, de subventions versées aux établissements, ou bien encore de commande UGAP.

L'informatique dans les lycées



Simulateur 3D Lycée Augustin Hébert, Evreux

La Région est en charge des équipements informatiques dans les lycées : câblages, accès Internet, équipement en postes de travail, virtualisation, maintenance en condition opérationnelle, wifi, etc. Elle développe une politique de virtualisation des postes de travail dans la Manche, le Calvados et l'Orne.

Ainsi, les environnements informatiques sont stockés sur un serveur distant. L'utilisateur accède à son poste de travail « virtualisé » à travers n'importe quel appareil, en réseau. Une connexion internet suffit alors aux élèves et aux enseignants pour accéder aux ressources dont ils ont besoin pour travailler là où ils se trouvent. Plus de sécurité et des économies de maintenance du parc informatique sont à la clé.

Dotations de fonctionnement aux établissements privés

La Région verse tous les ans, une dotation de fonctionnement, baptisée forfait externat aux établissements privés sous contrat d'association avec l'Etat. Le fond social régional permet d'aider les familles en difficulté financière pour le paiement des frais de restauration et d'hébergement dans les lycées publics et privés.

Augmentation des prix de l'énergie et des denrées alimentaires

Le montant des dépenses en énergie pour les établissements normands a diminué en 2024 sans retrouver néanmoins des niveaux antérieurs à 2022. La Région soutient financièrement les lycées pour payer ces surcoûts énergétiques désormais intégrés à la Dotation globale de fonctionnement des lycées et fixe des cibles de consommation maximales. La Région soutient également les établissements à travers différentes actions pour permettre la poursuite d'achat de denrées alimentaires de qualité (mobilisation du fonds social régional, accompagnement à la lutte contre les produits ultra transformés...).